L'UNION SPIRITE

BORDELAISE

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ESPRITS

Publiée sous la direction de

M. AUGUSTE BEZ

« Dieu est Esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en Esprit et en vérité. »
(*Évang.* selon S. Jean, ch. iv, v. 24.)

Première année. N° 8. 22 Juillet 1865.

TABLE DES MATIÈRES DU N° 8.

BORDEAUX

BUREAUX : 19, RUE DU PALAIS DE L'OMBRIÈRE.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

L'Union spirite bordelaise paraît les 1er, 8, 15 et 22 de chaque mois, par livraisons de 24 pages, avec couverture imprimée. Elle forme *tous les trois mois* un beau volume de 300 pages environ avec table des matières et couverture spéciales.

Prix de l'abonnement : Un an, 12 fr.; trois mois, 3 fr. 50 c.

On s'abonne en envoyant le montant de l'abonnement en un mandat sur la poste au nom du directeur-gérant.

Des dépôts de *l'Union spirite bordelaise* sont établis :

A Bordeaux, chez les principaux libraires,

A Paris, chez LEDOYEN, libraire-éditeur, Galerie d'Orléans, au Palais-Royal;

A Lyon, chez DUPERRET, libraire-éditeur, rue Bourbon;

A Marseille, chez Ch. BÉRARD, libraire-éditeur, 22, rue Noailles,

A Toulouse, chez GIMET, libraire-éditeur, rue des Balances.

Prix du numéro séparé : 30 centimes.

AVIS

L'Union spirite bordelaise sera servie sans rémunération pendant

6 mois aux abonnés à la 3e année de *la Ruche spirite bordelaise;*

4 mois aux abonnés à la 2e année complète du *Sauveur des Peuples;*

3 mois aux abonnés jusqu'au 1er janvier à *la Voix d'Outre-Tombe.*

Nous prions les personnes qui sont dans l'intention de ne pas s'abonner, de nous retourner le présent numéro avec la bande et le mot REFUSÉ.

EN VENTE

dans les bureaux de L'UNION SPIRITE BORDELAISE.

La Ruche spirite bordelaise, 1re et 2e années. Chaque année un beau volume grand in-8o de 400 pages. Prix chaque . . . . F. 5

Le Sauveur des Peuples, 1re année, collection complète avec couverture et table des matières Prix. 5

Ce qui a paru de la seconde année 2

La Voix d'Outre-Tombe, collection complète 3

L'UNION SPIRITE BORDELAISE

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ESPRITS

PREMIÈRE ANNÉE. N° 8. 22 JUILLET 1865.

LE SPIRITISME ET M. F. FUMEAUX (S. J.) — Suite (1)

D. Comment est-il impie et pernicieux dans sa secte?

R. La secte des spirites, organisée et divisée en clubs et comptant de nombreuses et lointaines ramifications, a pour but, plus ou moins avoué, mais assurément très-réel, d'accomplir ses opérations divinatoires et de répandre au loin ses doctrines des Esprits, d'enlever habilement ses membres et ses enfants à l'Église de Dieu et de conquérir toujours de nouveaux adeptes, de faire succéder, enfin, au règne de Jésus-Christ le cruel empire de Satan. « Entre le christianisme et le spiritisme, dit M. Piérart, il faut choisir. » Est-ce clair? elle travaille, par conséquent, de dessein formé, à raviver dans les sociétés civiles et l'Église du Christ ces diaboliques superstitions, ces désordres affreux et ces détestables crimes, qui firent toujours et font encore la honte et le malheur des nations païennes, en les plongeant dans les innombrables abominations de l'idolâtrie et les dégradant jusqu'à la servitude d'imposteurs et impurs Démons.

Décidément, Monsieur Fumeaux, vous ne nous ménagez guère, et cette tirade emphatique et boursouflée autant qu'amphigourique, a dû amener une bien vive répulsion dans l'âme de ceux de vos lecteurs qui ne

(1) Voir N° 7, pages 115 et suivantes.

connaissent le spiritisme que d'après votre *lettre;* mais ceux d'entre eux qui ont été par eux-mêmes appelés à le connaître et à le juger, ont dû bien rire en voyant cette peinture épouvantable « *des innombrables abominations de l'idolâtrie* » moderne et de ses conséquences. Oh! ceux-là, s'ils doutaient encore, vos attaques suffiront pour leur faire accepter une doctrine qui vous fait tellement peur que vous ne pouvez la combattre sans la défigurer; et, parmi les autres, croyez-vous, Révérend Père, qu'il ne s'en trouvera pas beaucoup qui, poussés par le désir bien naturel de savoir si vos accusations sont vraies (on ne croit pas sur parole aujourd'hui), voudront s'en rendre compte par eux-mêmes? Qu'arrivera-t-il quand ils trouveront au lieu « *des désordres affreux et des détestables crimes* » dont vous l'accusez, une doctrine consolante et douce à laquelle on croit parce que, avant tout, elle est rationnelle et porte à aimer Dieu alors que la vôtre ne sait que le faire craindre quand elle ne le fait pas nier? Qu'arrivera-t-il quand ils auront trouvé là la paix du cœur et le bonheur de l'âme? Attaquez-nous, attaquez-nous bien fort, Révérend Père. Nos adeptes augmenteront en raison directe de la violence et de la déraison de vos attaques.

M. Piérart a dit, selon vous : « Entre le christianisme et le spiritisme, il faut choisir. » Nous ne savons jusqu'à quel point cette citation est exacte, car M. Piérart aurait employé le mot « spiritualisme » au lieu de « spiritisme, » et il connaît trop la différence qui existe entre le christianisme vrai de Jésus et de ses premiers disciples, et ce christianisme humain que vous nommez : catholicisme;

il connaît trop la distance qui les sépare pour les confondre, ainsi que vous vous plaisez à le faire. Mais, exacte ou non, nous la prenons pour notre compte et nous disons : Oui, entre le catholicisme avec son cortége de dogmes surannés et de cérémonies caduques, entre cette religion vermoulue qui s'écroule d'elle-même sous le poids des efforts faits pour la maintenir, et le spiritisme, doctrine du progrès, du libre-arbitre et de l'amour, entre le passé et l'avenir, entre les ténèbres et la lumière, il faut choisir ; l'humanité commence à connaître son rôle et elle aspire enfin à cette adoration spirituelle et pure : le langage de l'âme à son Dieu que Jésus enseigna et que ses successeurs arrachèrent aux peuples pour se l'accaparer et le faire bientôt disparaître sous des cérémonies mystiques. Le jour commence à se lever où, de nouveau, les vrais adorateurs du Père quitteront les Églises et les Mosquées, et adoreront en Esprit et en vérité, ainsi que l'a prédit le Christ.

Il est encore un point que nous voulons combattre. Nous l'avons déjà dit, (1) la secte spirite, l'organisation occulte ou avouée des clubs et de leurs ramifications, n'existe que dans la cervelle des RR. PP. qui croient tout naturel de voir chez les autres les mille intrigues souterraines qui, seules, soutiennent encore leurs Ordres s'écroulant sous le poids de l'indifférence publique. Ils se trompent grandement. Le spiritisme est assez fort de lui-même, de la vérité qu'il porte dans son sein pour pouvoir marcher le front haut et au grand jour sans

---

(1) N° 2, pages 35 et 36.

autre association que celle des relations amicales et fraternelles amenées entre ses adeptes par une foi commune et une commune croyance. Associations, clubs, sectes, qui ne méritent pas plus ces noms que ne les méritaient les réunions des premiers disciples du Christ, alors qu'ils se rassemblaient sur les places publiques ou, plus tard, sous les obscures catacombes pour s'instruire mutuellement sur les choses de Dieu.

Encore une fois, Révérend Père, étudiez-nous avant de nous combattre, si vous ne voulez pas que vos attaques tombent sous les coups du ridicule que fait naître leur étrangeté.

Certains que nous sommes et de l'impuissance des Démons en dehors de la permission divine et de la perpétuité de l'Église catholique, nous ne craignons point sans doute que les spirites réalisent jamais leur infernal dessein. Voyez, cependant, jusqu'à quelles limites ils ont, de nos jours, propagé leur *culte des Démons!* Par leurs astucieux efforts, que de pays ils ont infectés de leur venin! Combien d'adeptes ils ont enrôlés sous leur bannière et combien d'âmes ils ont séduites en moins de vingt ans! Vieux comme l'homme sur la terre, et magie renouvelée des peuples les plus anciens, le spiritisme reparaît pour la première fois, en 1846, en Amérique, et déjà, en 1853, il compte 500,000 sectateurs formant une institution. Passant de là dans notre continent, il envahit successivement, ainsi qu'une contagion pestilentielle, l'Angleterre, l'Allemagne, la Sibérie, et au même instant, la France « où se fait comme une explosion qui préoccupe vivement l'opinion publique. Tout ce bruit paraît bientôt se calmer ; mais loin de cesser, le culte des Esprits s'établit alors, se régularise, se propage et prend les proportions d'une religion. En ce moment, le mouvement spirite a gagné l'Autriche, la Pologne, la Russie, l'Italie, l'Espagne, la Turquie, etc. En France,

plus de cent villes, parmi lesquelles Lyon et Bordeaux occupent le premier rang, ont des réunions spirites régulièrement organisées. » (1)

Ces bons Pères! ils ont tellement peur, cette « contagion pestilentielle » les trouble tellement que, suivant la coutume en pareil cas, ils s'exagèrent eux-mêmes la portée du fléau et le présentent sous un aspect des plus épouvantables. Nos frères d'Amérique riraient bien si on leur disait qu'en 1863 ils étaient 500,000 *formant une institution!* Aussi croyons-nous de notre devoir de rétablir la vérité et de dire que le nombre des spirites n'est pas aussi élevé qu'on le pense au fond des presbytères et surtout des couvents. Le spiritisme est assez fort de sa force réelle pour qu'il n'ait pas besoin de saisir au bond les chiffres de ses adversaires et d'en tirer une force factice. Nous dirons donc à M. Fumeaux et à tous ses confrères que, s'il est vrai que non pas plus de *cent*, mais plus de *mille* villes ou villages en France possèdent des réunions spirites, c'est-à-dire des réunions d'amis où, après avoir prié Dieu, on étudie la philosophie religieuse sous toutes ses faces, et où l'on cherche des preuves de l'immortalité de l'âme et des consolations pour les cœurs meurtris, en conversant avec ceux qui ont quitté leur enveloppe corporelle, mais qui ne sont pas morts, il n'en est pas moins vrai aussi que les *réunions régulièrement organisées*, c'est-à-dire autorisées par la loi, sont très-peu nombreuses, et que, pour notre part, nous n'en connaissons que deux : une à Paris et l'autre à Marseille.

---

(1) *Revue des sciences ecclésiastiques*, 1er semestre 1863, page 233.

Qu'importent aux spirites des réunions régulièrement organisées, puisqu'ils ne veulent former ni une religion ni une secte, mais qu'ils veulent pratiquer partout, dans leurs familles et chez leurs amis surtout, l'évangélisation vraie, simple, impérissable que pratiquaient nos frères des premiers siècles de l'Église! C'est sans doute à leur désir bien naturel de faire partager à leurs amis une foi qui leur a donné le bonheur, que le spiritisme doit sa rapide propagation. Mais il est une cause bien autrement puissante, car sans elle l'évangélisation spirite aurait rencontré les obstacles que rencontre partout l'évangélisation des bons Pères Jésuites et autres, et ce n'est pas en vingt années qu'elle aurait fait plus d'un million d'adeptes. Cette cause, elle est toute dans le dégoût que ressentent les peuples de nos jours pour les vieux dogmes surannés qu'on veut leur imposer comme articles de foi; elle est surtout dans l'instruction progressive des masses, qui veulent enfin s'éclairer sur leur avenir ultra-terrestre et cherchent ailleurs des théories rationnelles qu'on ne leur avait pas enseignées jusque-là. Que Messieurs les Jésuites voient là une influence diabolique, libre à eux de le croire et de le dire, mais libre aussi à nous d'y voir sous son plus bel aspect celui de l'émancipation spirituelle, la marche rapide du progrès, qui nous emporte sur sa route malgré tous les efforts que puissent faire pour l'arrêter ceux dont il vient déranger les calculs, parce qu'ils ont tout intérêt à rester dans l'ornière.

Si le spiritisme présente, ainsi qu'on l'a dit avec raison, « un des plus grands événements de notre siècle, » n'en est-il pas aussi, comme épidémie spirituelle, l'un des plus désastreux fléaux

et la cause de toutes sortes d'iniquités et de malheurs? Le divin Maître dit à ses disciples : « Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous revêtus de peaux de brebis, et sont au dedans des loups ravisseurs. Vous les reconnaîtrez infailliblement à leurs fruits : *Ex fructibus eorum cognocetis eos.* (1)

L'interprétation de ce passage, comme celle de bien d'autres, dépend du point de vue où l'on se place. M. Fumeaux l'applique au spiritisme; qui empêcherait les spirites de l'appliquer aux prêtres catholiques, par exemple, ou à tous autres de leurs adversaires?

Il faut, en conséquence, examiner et juger le spiritisme, non-seulement dans sa doctrine et ses procédés, mais en particulier à ses œuvres et à ses effets propres. Eh bien! quels sont les fruits de cet arbre funeste, implanté et cultivé par le Démon? Diffamer les morts et les vivants, troubler la raison d'innombrables personnes et causer des maladies anormales, des infestations insupportables, des obsessions et des possessions diaboliques, enlever aux passions, en niant l'éternité des peines, leur frein le plus puissant; pervertir les esprits, corrompre les mœurs et éteindre la foi, conduire à la folie, inspirer le désespoir et conduire au suicide tout comme le magnétisme : suicide si effroyablement multiplié depuis dix ans (2), folie si nombreuse, que « dans la seule ville de Lyon elle a fait plus de 3,000 victimes et rempli les hôpitaux, les maisons de santé, au point de n'y plus laisser de place pour les autres malades; » (3) maux incurables par les

---

(1) Matth. 7, 15.

(2) Certains amateurs de statistiques comparent l'accroissement des suicides à l'accroissement de la consommation de l'absinthe; d'autres à l'accroissement de la consommation du tabac; d'autres encore, à celui de la publication des romans. Ne pourrait-on pas aussi le comparer à l'accroissement si rapide, depuis dix ans, du nombre des couvents et des moines? Oh! statistique! que tu es admirable lorsqu'on veut te faire servir pour défendre une mauvaise cause! A. B.

(3) *La Vérité sur le Spiritisme*, page 55; *ibid.*, page 69.

moyens humains, guérissables toutefois par les remèdes surnaturels, voilà des œuvres ordinaires de la secte spirite et des résultats suivant partout ses infernales pratiques, plus ou moins réitérées! Que dirai-je encore? La même secte combat à outrance l'Église catholique, sème dans les familles le trouble et la discorde, vise même à renverser de fond en comble les sociétés avec l'humanité chrétienne; les époques de ses irruptions extraordinaires, « comme l'ont observé les Chinois, ont toujours été signalées par d'horribles bouleversements, de sanglantes catastrophes; et son invasion aux États-Unis, il y a dix-sept ans, n'a point dérogé à cette loi, puisqu'elle a été l'annonce de la lutte fratricide la plus terrible des temps modernes. » (1)

Certes, si on s'en rapportait à cette tirade fulminante, les fruits du spiritisme ne vaudraient pas grand chose, et, par suite, d'après le principe posé par le Christ, le spiritisme lui-même serait loin d'être bon! Heureusement que le point de vue où se place M. Fumeaux est loin d'être indiscutable. Il attribue tous les malheurs de l'époque actuelle, si malheurs il y a, à l'apparition du spiritisme. Que voulez-vous? « Les Chinois l'ont observé, » il faut bien s'en rapporter à leurs observations! Quel dommage que ces Chinois ne soient pas des jésuites, et quelle belle découverte ces idolâtres-là n'ont-ils pas enlevée à l'Ordre trop célèbre!

Mais rassurons-nous; les bons Pères exagèrent autant et plus encore le nombre des victimes et des maux du spiritisme qu'ils ont exagéré le nombre de ses adeptes. Qui sait? Peut-être n'ont-ils exagéré celui-ci que pour avoir le droit d'exagérer plus encore celui-là? Quoi qu'il

(1) *Revue des Sciences ecclés.*, page 410.

en soit, il est de notre devoir de dire que le célèbre rapport fait à l'Académie de Médecine de Lyon par M. Burlet, document officiel dont la date est beaucoup plus récente que celle de la brochure de l'ultramontain marquis de Roys, porte à sept seulement le nombre des cas de folie causés par le spiritisme, observés dans cette ville, et encore ce nombre est-il fort discutable. Or, de sept *unités* à trois *mille* il y a une différence que seuls peuvent méconnaitre Messieurs les Marquis fabricants de *vérités* et Messieurs les Moines qui, du fond de leurs couvents, acceptent sans contrôle la prose destinée à défendre quand même le catholicisme.

Ceux qui se sont tant soit peu occupés de spiritisme savent combien, au contraire, il est efficace pour guérir une variété de fous, la plus nombreuse assurément, auxquels il a donné le nom d'*obsédés*, et qu'ainsi, loin de peupler les maisons de santé, le spiritisme est destiné, lorsque la science aura voulu le reconnaître, à faire sortir au moins les huit dixièmes de leurs pensionnaires. Nous en reparlerons à la fin de cet article, et à propos du diable et de l'action de l'Église sur lui.

« Ce que nous voulons, dit l'illustre archevêque de Québec, dans une *lettre pastorale*, c'est vous montrer tout ce qu'il y a de superstitieux et de sacrilége dans la pensée de se servir sérieusement des tables tournantes pour évoquer les morts et interrog r les Esprits; ce que nous voulons, c'est que vous compreniez bien tout ce qu'il y a d'absurde, de téméraire et d'impie dans la prétention de connaître par ce moyen les secrets de la vie présente et de sonder les mystères de la vie future. Notre intention, enfin, est de vous ouvrir les yeux sur les conséquences funestes de ces coupables pratiques. Déjà, en effet, elles ont

produit leurs fruits de mort et dignes de l'Enfer. Que d'erreurs, que d'extravagances, que de crimes, que de malheurs (1) n'ont-elles pas enfantés chez nos voisins des États-Unis, où elles ont fait d'abord leur apparition! Déjà elles ont donné naissance à une secte de visionnaires impies dont toute la religion *paraît se borner* à rendre un culte sacrilége aux Esprits, avec lesquels, dans leur illusion fantastique, ils s'imaginent avoir un commerce familier. Déjà les communications et les révélations de ces prétendus Esprits ont porté chez ce peuple le trouble dans la société, la désunion dans les ménages, le désordre et le déshonneur dans les familles, et ont fini par conduire une multitude de personnes dans les asiles d'aliénés... »

M. Fumeaux appelle à son aide un dignitaire de l'Église, M. l'archevêque de Québec, et certes, la tirade de « *l'illustre archevêque* » ne le cède en rien à celle du Père Jésuite : même point de vue; par suite, même arrogance, même insulte et mêmes erreurs. Comment pourrait-il en être autrement?

Ainsi, dessein infernal manifeste, persistants efforts de propagande, fruits de mort et de perdition, en faut-il davantage pour vous faire comprendre combien le spiritisme est à la fois dans sa secte impie et pernicieux? Afin de signaler, de combattre et d'extirper un fléau si nuisible à la société religieuse et civile, quels puissants motifs avaient donc, soit le Saint-Office d'exciter le zèle et la vigilance des évêques, soit les évêques mêmes de réprouver et de proscrire ces criminelles pratiques, par lesquelles on établit des relations avec les Esprits infernaux et l'on cherche à connaître ce qu'il a plu à Dieu de nous cacher!

Oui! ces motifs étaient puissants, tellement puissants que s'ils eussent eu entre les mains les bûchers de l'Inqui-

---

(1) L'abolition de l'esclavage, par exemple? A. B.

sition, ce moyen si doux et si évangélique de convertir les âmes, ils en auraient usé sans plus de répulsion que leurs saints confrères du moyen âge. Mais le Diable a pris tellement d'empire sur notre pauvre humanité, que même ce moyen de persuasion ne leur a pas été permis, et qu'ils ont dû se borner à faire brûler nos livres comme à Barcelonne, ou à menacer comme à Bordeaux. Nous n'avons jamais su que cette dernière menace prononcée du haut de la chaire évangélique par un jésuite, le Père Lapeyre, ait jamais reçu son accomplissement. Décidément, les temps sont durs pour les convertisseurs. On leur refuse même les bûchers.

(La suite au prochain numéro.) Aug. Bez.

COMMUNICATIONS MÉDIANIMIQUES

SUR LE DOGME DE L'ÉTERNITÉ DES PEINES.

Poitiers, 26 janvier 1864. — *Médium,* M. L.-C. TOUTANT.

Mon fils, le dogme de l'éternité des peines s'est établi à une époque où il était indispensable, ainsi que tu le reconnaîtras bientôt.

La plupart des écrivains connus sous le nom de Pères de l'Église l'ont consacré; et si Clément d'Alexandrie, Origène, son disciple, et Grégoire de Nysse ont manifesté leur répugnance pour ce dogme, cette intuition de la vérité a été bientôt étouffée par les décisions des conciles... Elle était prématurée.

Dans quel état s'est trouvé le monde depuis la naissance du Messie jusqu'à la fin du XIVe siècle? Dans la plus grossière ignorance relativement aux lois de la morale.

L'Humanité avait-elle généralement progressé, depuis l'époque où l'Empire romain croula sous les coups des hordes barbares, jusqu'au XIIe siècle, époque des croisades? Ouvre l'histoire, et elle te répondra : Non!

Jusque-là, que furent les peuples de l'Europe? Des serfs abrutis, abâtardis par le joug des établissements monastiques et des seigneurs féodaux.

Certes, on ne peut pas dire que l'ignorance et la brutalité des masses, en général, fussent beaucoup moindres à une époque qu'à l'autre de ces douze siècles!

Les croisades survinrent. Entreprises dans un but purement religieux à l'instigation des papes, elles absorbèrent pendant deux siècles l'attention des peuples et ne laissèrent aucune place au progrès moral; mais, plus tard, il fut aisé de reconnaître que Dieu ne les avait pas vainement permises.

En effet, mon fils, le résultat providentiel est évident.

L'Europe est purgée en grande partie de ce que sa population renfermait d'hommes dépravés, de ses seigneurs féodaux, de ses grands vassaux; elle est affranchie des funestes conséquences de leur domination et des sanglantes querelles qu'ils se suscitaient sans relâche, et qu'ils continuèrent même en Orient, d'où bien peu d'entre eux devaient revenir. — Les communes se constituent dans votre beau pays de France; le développement des

arts et de l'industrie est la conséquence des relations qui s'établissent entre les peuples de l'Orient et de l'Occident; et de ce mouvement général sortent les fondements de la civilisation moderne.

Durant les quatorze siècles que nous venons d'esquisser si rapidement, où se sont concentrées et conservées les sciences et les lettres? Entre les mains du clergé! — Il disposait donc des deux puissances seules appelées à gouverner le monde : la religion et l'instruction; et rien ne pouvait le troubler relativement à ses dogmes, à son enseignement.

Revenons sur nos pas.

Le génie des Augustin, des Hilaire et tant d'autres qui les ont suivis était, certes, capable de déduire, des notions qu'ils avaient sur la nature de Dieu, les attributs inhérents, obligatoirement attachés à cette nature, de par la logique... Cependant, ils n'ont pas reconnu ces attributs! — Loin de là, tout en proclamant un Dieu souverainement puissant, juste et bon, ils en ont fait, dans leurs discours et leurs écrits, un Dieu capricieux, vindicatif, cruel!

A quelle cause faut-il donc attribuer un si complet aveuglement? — à la volonté de Dieu!

En faisant passer leurs erreurs pour d'incontestables vérités, à l'aide de la subtilité plutôt que de la solidité de leurs arguments; en cherchant à concilier des choses inconciliables, ils étaient de bonne foi; et par ces erreurs mêmes, surtout par le dogme de l'enfer, ils servaient la cause de l'humanité que Dieu voulait pousser dans la voie du progrès.

Comment croire, en effet, que tout autre dogme que celui-là eût pu conduire les hommes au bien, ou du moins les détourner du mal, alors que la loi du plus fort était la suprême loi ; alors que l'astuce, le vol, le brigandage et les vices de toute espèce régnaient en maître¿

Reconnaissons-le : pour dompter des hommes que n'arrêtait la crainte d'aucune torture humaine, d'aucun supplice, quelque cruel qu'il fût, il fallait la menace de supplices éternels, horribles... tels, en un mot, que ces hommes pussent eux-mêmes en avoir horreur!

Le XVe siècle commença; et l'humanité, jusque-là si lente à dépouiller ses langes, fit, depuis lors jusqu'à la fin du XVIIe siècle, de tels progrès, qu'on pourrait dire qu'elle passa sans enfance à l'adolescence : car ces trois siècles virent successivement paraître les hommes les plus éminents dans les sciences, les lettres et les arts. Nous n'avons pas besoin de nommer ces hommes et de rappeler combien fut brillante et durable la lumière qu'ils répandirent sur le monde, surtout depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'à la fin du XVIIe; je te fais remarquer, seulement, qu'aucun d'eux n'a formellement attaqué le dogme de l'enfer, et que la défection de Hus, de Luther et de Calvin fut due à une tout autre cause.

Les croyances et l'enseignement de l'Église restèrent donc les mêmes que par le passé.

Cependant, les découvertes astronomiques et leurs conséquences démontraient que certaines croyances, basées sur les livres sacrés, étaient d'évidentes erreurs ; mais l'Église défendit ces croyances avec une obstination

telle que, dès lors, les hommes éclairés doutèrent de sa bonne foi, de ses lumières et de son infaillibilité.

Ainsi l'impulsion était donnée! les premiers coups étaient portés à cet édifice, que sa base évangélique, seule, avait pu conserver entier jusqu'alors et qui devait bientôt recevoir de plus rudes atteintes.

La philosophie du XVIIIe siècle parut. Ce fut le formidable bélier que Dieu permit aux hommes de dresser contre ces antiques murailles, derrière lesquelles s'abritaient, sans doute, d'éminentes vertus, mais aussi de regrettables désordres et des abus qu'il était temps de faire disparaître.

Et la philosophie se mit à l'œuvre... et elle détruisit!... et elle amoncela les décombres!

Mais elle ne se borna pas à frapper les abus, les désordres et les erreurs; elle essaya de saper les bases de la religion elles-mêmes... là finit sa mission. — Elle ne devait rien édifier sur les ruines dont elle avait couvert le sol, parce que ce n'est pas à la seule raison humaine, surtout quand elle est assez orgueilleuse pour tenter de se substituer à Dieu même, qu'il peut appartenir d'établir le règne de Dieu.

Depuis ce temps, le dogme de l'Enfer ne fixe plus l'attention des hommes en général. Ceux qui sont éclairés n'y croient plus; les ignorants et les indifférents ne s'en préoccupent pas, ou en doutent sans savoir pourquoi; enfin, ceux qui y croient encore en font bon marché, parce qu'on leur enseigne qu'il leur est facile d'éviter le feu éternel au moyen d'une simple absolution, ou d'indulgences attachées à certaines *pratiques*... absolu-

tion et indulgences à l'efficacité anticipée desquelles croient sans doute ceux qui les distribuent, mais qui sont inefficaces près de Dieu, qui se charge lui-même d'absoudre, quand sa justice sera satisfaite, celui qui, sincèrement repentant de ses fautes, entre résolûment dans la voie de l'amélioration et y marche d'un pas ferme, soutenu par la foi, guidé par l'espérance, et le cœur plein de charité.

Tu sais maintenant, mon fils, comment s'est établi le dogme de l'éternité des peines, et comment il a traversé les siècles pour arriver jusqu'à vous, perdant graduellement de son empire aujourd'hui presque entièrement détruit.

Si l'Église catholique a enseigné des erreurs, si elle a ordonné de les considérer comme des vérités et de les respecter comme telles, sous des peines d'une gravité trop souvent déplorable, du moins, le dogme de l'Enfer a été une erreur longtemps utile à l'humanité. Tombée devant la logique des uns, le simple bon sens des autres et l'indifférence du plus grand nombre, cette erreur ne peut plus se relever.

Mais sa disparition ne devait pas laisser le champ libre au matérialisme, et la place vide a aussitôt été occupée par la VÉRITÉ, manifestée désormais par ce don du plus libéral et du meilleur des pères, LE SPIRITISME!

Devant cette lumière nouvelle, qui vient éclairer ce que la loi du Christ avait d'obscur, assurer son empire et vous apprendre les choses que, selon le divin Maître, ses premiers disciples ne pouvaient encore porter; devant

cette lumière disparaîtront successivement toutes les autres erreurs.

L'Église catholique, qui reconnaît la réalité des manifestations spirites, persistera-t-elle longtemps à soutenir que les Esprits mauvais peuvent seuls se manifester? — Dieu seul le sait, Dieu seul qui garde le secret de ses desseins. — Voilà pourquoi, mon fils, il ne faut pas juger cette Église; encore moins faut-il la condamner à cause de sa résistance. On ne saurait lui dénier les immenses services qu'elle a rendus ; elle ne doit être consi dérée que comme un instrument entre les mains de Dieu

Ses doctrines ne peuvent plus être l'objet d'un respect superstitieux, d'une soumission sans examen ; Dieu vous permet de séparer aujourd'hui l'ivraie du bon grain, cela doit vous suffire.

N'examinez pas au seul point de vue de la raison humaine certains faits dont les causes ou la raison d'être vous échappent.

Le crime de Judas vous fait frémir... et cependant Dieu a voulu qu'il s'accomplît!

Les bûchers de l'Inquisition, les massacres de la Saint-Barthélemy vous épouvantent... et cependant Dieu les a permis!

Non, je le répète, vous ne devez juger ni condamner l'Église catholique à cause de sa résistance à la vérité spirite. — Bien plus, vous ne devez juger aucun de ses membres; et si vous êtes obligés de les combattre pour défendre vos doctrines, que ce soit avec les armes du spiritisme, qui sont la logique, la mansuétude et la charité. N'oubliez pas qu'ils sont vos frères; que, comme

vous, ils ont l'erreur et les passions en partage, et que, comme vous, ils doivent expier leurs fautes au temps marqué par Dieu.

Que si, à vos yeux, quelques-uns d'entre eux avaient spécialement besoin que la miséricorde divine descendit sur eux, redoublez pour eux vos prières! enveloppez-les du manteau de la charité, et adressez au Père céleste ces dernières paroles du Christ immolé pour vous : « Mon Père, pardonnez-leur! ils ne savent pas ce qu'ils font. »

Celui qui fut CHARLES-BORROMÉE.

Bordeaux. — *Médium*, M. J. C. A. R.

THÉRÈSE.

Dans le cristal d'une onde pure,
Thérèse un jour vit ses attraits,
Ses beaux yeux noirs, sa chevelure,
Et la finesse de ses traits!...

Elle ignorait, pauvre innocente,
Que du bouton provient la fleur...
Et, se voyant si ravissante,
Elle sentit battre son cœur!...

C'était la fraîcheur de l'aurore,
C'était la grâce, la beauté;

C'était la fleur qui vient d'éclore
Au chaud rayon d'un jour d'été !...

Mais tout à coup du sein de l'onde
Elle entendit ces mots sortir :
« Va, tu seras reine du monde !
» Belle Thérèse, il faut partir...

» Quitte les champs et ton village
» Où la misère et le labeur
» Imprimeront sur ton visage
» Et la vieillesse et la laideur !...

» Paris t'attend... C'est là qu'on brille !...
» On t'offrira chevaux, laquais ;
» Un seul baiser de jeune fille
» Parfois là-bas vaut un palais...

» Sous le velours ou la dentelle,
» Quand brillera ton fier regard,
» Thérèse, tu seras si belle
» Qu'on te suivra de toute part !...

» Autour de toi l'essaim folâtre
» Des grands seigneurs et des heureux
» A chaque instant viendra s'abattre
» Pour un regard de tes beaux yeux !...

» L'un t'offrira mille richesses,
» L'autre un hôtel de souverain ;

» Et celui-ci, pour tes caresses,
» De l'or, de l'or à pleines mains!...

» Au bois, dans ton riche équipage,
» Quand tes rivales te verront,
» Hé bien! de dépit et de rage,
» Sous leur fard elles pâliront...

» Paris t'attend!... C'est là qu'on brille!...
» On t'offrira chevaux, laquais;
» Un seul baiser de jeune fille
» Parfois là-bas vaut un palais... »

La voix se tut... et l'onde qui, naguère,
Comme un miroir reflétait les objets,
Se souleva comme la vague amère,
Et de l'enfant s'effacèrent les traits...
C'était l'Esprit de Luxure et d'Envie
Qui la tentait ainsi du fond des eaux.
Pour la sauver, sur la rive fleurie,
Un autre Esprit fit entendre ces mots :

« Oh! reste, enfant, reste dans ton village,
» En ce lieu même où tu reçus le jour!
» Où tu perdis, dure épreuve, avant l'âge,
» Ta mère, hélas! qui te comblait d'amour!

» Va, la beauté, les attraits, la jeunesse
» Sont trop souvent des présents dangereux;
» Mais la beauté, la pudeur, la sagesse

» Sont des vertus qui nous ouvrent les cieux ! »

» Oh ! ne va pas te mêler à la fange
» De ce Paris, vaste cloaque impur...
» Dieu te prendrait tes blanches ailes d'ange
» Et le rayon qu'il mit à ton front pur !

» Thérèse, et puis, que deviendrait ton père?
» Seul ici-bas, car il n'a plus que toi !
» Reste avec lui, parle-lui de ta mère...
» Dieu le permet, enfant, reconnais-moi ! ! ! »

. . . .

Et sur le bord de la rive opposée,
Thérèse voit une ombre se former.
Sur les roseaux, légèrement posée,
La vision commence à s'animer.
Puis s'éclairant d'une douce lumière
Dont le reflet plaît et charme les yeux,
Thérèse voit et reconnaît sa mère
Qui la bénit et lui montre les cieux !...

. . . .

Depuis ce jour elle fuit le rivage
Qui lui montra sa beauté, ses attraits.
Près de son père elle habite au village,
Et nul miroir ne reflète ses traits !

On lit dans *la Gironde* du 10 juillet 1865 :

Voici une petite histoire qui montrera combien la population de nos campagnes, même dans les contrées les plus favorisées, a encore besoin de s'instruire et de s'éclairer :

Parmi les nombreux prévenus qui étaient assis, lundi dernier, sur les bancs du Tribunal correctionnel de Bordeaux, se trouvait un homme d'environ quarante-cinq ans, à la face rubiconde et au crâne dénudé, qui, pensif et rêveur, attendait son tour. Après trois heures d'attente, il eut enfin la satisfaction de s'entendre appeler. Sortant immédiatement de la rêverie dans laquelle il avait paru si longtemps plongé, il se lève, fait un respectueux salut, et, le sourire sur les lèvres, il écoute la lecture de la plainte portée contre lui ; à ce sourire, succède un rire saccadé accompagné de ces mots : « Tout cela est faux, celui qui a déposé cette plainte est fou. »

Ces mots étaient à peine articulés, qu'un brave paysan d'Ambarès, à la figure naïve et bonasse, s'avance à la barre et dépose des faits suivants :

« Je souffrais depuis longtemps de varices à la jambe ; j'avais consulté plusieurs médecins à ce sujet, mais tous les soins avaient été inutiles. J'en fis alors part à mon voisin et ami Descombes, qui me dit connaître une personne invisible qui me guérirait. Il me pria de lui compter une somme de 18 fr., qui devait servir à l'achat d'un pot de pommade. Je versai la somme, et le pot de pommade me fut apporté le soir même. Quelques jours plus tard, Descombes me pria de lui montrer une pièce de 5 fr. J'accédais à cette invitation, et Descombes, tournant et retournant la pièce, me dit :

« Fais attention, elle est ensorcelée, et si tu la gardes plus longtemps, ta jambe ne guérira pas. » Confiant dans ces paroles, je lui abandonnai la pièce sans mot dire.

» Peu de temps après, Descombes vint de nouveau me voir, et, sachant que j'avais des vêtements neufs, il me dit de bien me garder de les porter, sans quoi non-seulement ma jambe ne guérirait pas, mais encore je serais possédé du démon ; il ajouta qu'il fallait les faire brûler, et que lui-même se chargerait de cette opération. Ma confiance en cet homme augmentant chaque jour, je lui remis sans hésitation aucune mes vêtements, qu'il s'est bien gardé de mettre au feu. Continuant à profiter de l'ascendant qu'il avait su prendre sur moi, Descombes feignit ensuite de recevoir une communication d'en haut, lui donnant l'ordre de puiser dans ma bourse, sans en compter le contenu ni avant ni après. Il me dit de lui montrer le sac dans lequel je renfermais mes économies, et il me pria de le tenir d'une main et de retourner la tête. J'exécutai son ordre ; il mit la main dans le sac, et prit l'argent qui lui était nécessaire. Cette opération se renouvela plusieurs fois.

» Cet homme m'avait inspiré une telle crainte, que si ce manége avait duré plus longtemps, j'aurais fini par perdre la raison. Mon sommeil était sans cesse troublé par un bruit sourd imitant le roulement des chaînes ou le roulement d'une voiture, et ce bruit ne cessait que lorsque Descombes était près de moi.

» Enfin, pour mettre le comble à ces actes de sorcellerie, il me recommanda de ne pas entrer dans l'église le jour de la Pentecôte, sinon le diable m'emporterait. Le matin, en

effet, contre mon habitude, je n'allai pas à la messe; mais le soir, oubliant la recommandation de Descombes, je me rendis à vêpres. A peine étais-je entré dans l'église qu'une sueur froide inonda mon visage, un tremblement nerveux s'empara de moi. Je ne savais plus où j'étais. La recommandation du sorcier m'était revenue à la mémoire. Je pris la fuite en courant et me rendis chez moi plus mort que vif. C'est à la suite de ces derniers faits que, pressé de questions sur ce qui m'avait fait agir de la sorte, j'ai tout raconté, et me suis décidé à porter plainte. »

Après ce récit, Descombes qui n'a cessé de gesticuler, se met à rire aux éclats et soutient que tout cela est faux; mais deux nouveaux témoins viennent déposer de certaines particularités qui confirment la véracité de la première déposition.

Le Tribunal a condamné, en conséquence, Descombes à un an et un jour d'emprisonnement.

En entendant sa condamnation, Descombes ne se frotte plus les mains; il se rassied en faisant entendre un fort grincement de dents.

Nous ne saurions trop stigmatiser de pareilles jongleries, qui deviendront impossibles le jour où le spiritisme aura éclairé les populations sur la véritable nature des esprits et les relations qu'on peut entretenir avec eux, et donnera ainsi le dernier coup aux prétendus sorciers et à leurs escroqueries, décorées du nom de sortiléges. Aug. Bez.

Bordeaux, imprimerie de A. LEFRAISE, rue Ste-Catherine, 56
(Bazar-Bordelais).

Ouvrages de M. ALLAN KARDEC *sur le Spiritisme*

Ces ouvrages se trouvent, à Paris, chez MM. DIDIER et Comp., quai des Augustins; — LEDOYEN, Galerie d'Orléans (Palais-Royal); au bureau de la *Revue spirite*, rue Sainte-Anne, 59 (passage Sainte-Anne).

LE SPIRITISME A SA PLUS SIMPLE EXPRESSION. — Exposé sommaire de l'enseignement des Esprits et de leurs manifestations. — Brochure grand in-18. — Cette brochure, étant destinée à populariser les idées spirites, est vendue aux conditions suivantes : Prix de chaque exemplaire, 15 centimes; par la poste, 20 centimes. — 20 exemplaires ensemble, 2 fr., ou 10 centimes chacun; par la poste, 2 fr. 60 c.

QU'EST-CE QUE LE SPIRITISME? — Guide de l'observateur novice des manifestations des Esprits.— 3e édition entièrement refondue et considérablement augmentée. — Grand in-18. Prix : 75 centimes; par la poste, 90 centimes.

LE LIVRE DES ESPRITS *(Philosophie spiritualiste)*. — Contenant les principes de la doctrine spirite sur l'immortalité de l'âme, la nature des Esprits et leurs rapports avec les hommes, les lois morales, la vie présente, la vie future et l'avenir de l'humanité, selon l'enseignement donné par les Esprits supérieurs à l'aide de divers médiums. — 13e édition, grand in-18 de 500 pages, 3 fr. 50 c.; par la poste, 4 fr. — Edition in-8o de 500 pages, 6 fr.; par la poste, 6 fr. 80 c.

LE LIVRE DES MÉDIUMS *(Spiritisme expérimental)*.— Guide des médiums et des évocateurs; contenant l'enseignement spécial des Esprits sur la théorie de tous les genres de manifestations, les moyens de communiquer avec le monde invisible et de développer la faculté médianimique, les difficultés et les écueils que l'on peut rencontrer dans la pratique du spiritisme : 6e édition. — Grand in-18 de 500 pages. Prix : 3 fr. 50 c.; par la poste, 4 fr.

VOYAGE SPIRITE EN 1862, par M. Allan Kardec, contenant : 1o les observations sur l'état du spiritisme; 2o les instructions données dans les différents groupes; 3o les instructions sur la formation des groupes et sociétés, et un modèle de règlement à leur usage. — Brochure grand in-8o, format et justification de la *Revue spirite*. — Prix : 1 fr. pour toute la France; pour l'étranger, le port en sus.

IMITATION DE L'ÉVANGILE selon le spiritisme. — Contenant l'explication des maximes morales du Christ, leur concordance avec le spiritisme et leur application aux diverses positions de la vie. — Un fort volume in-12. Prix : 3 fr. 50 c.

OUVRAGES DIVERS SUR LE SPIRITISME

Histoire de Jeanne Darc, dictée par elle-même à Mlle Ermance Dufaux, alors âgée de 14 ans. Grand in-18. Prix : 3 fr.; *franco,* 3 fr. 50 c.

Fables et poésies diverses, par un Esprit frappeur. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.; *franco,* 2 fr. 30 c.

Réflexions sur le spiritisme, les spirites et leurs contradicteurs, par J. Chapelot. Prix : 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

Appel des vivants aux Esprits des morts, par E. Edoux. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 c. — Lyon, bureau de *la Vérité,* 48, rue de la Charité.

Sermons du R. P. Letierce, réfutés par un spirite de Metz. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 c.

Réponse aux sermons du P. Nicomède, par J. Guérin. Prix : 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

Les Miracles de nos jours, par Auguste Bez. Prix : 2 fr.; par la poste, 2 fr. 20 c.

Lettres aux ignorants, par V. Tournier. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 c.

L'Éducation maternelle, par Mme E. Collignon. Prix : 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

La vérité sur le spiritisme. Le spiritisme sans les Esprits, par un spirite théoricien. Deux brochures. Prix : 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

Révélations sur ma vie surnaturelle (3e édition), par D. D. Home. 1 fort vol. in-12. Prix : 3 fr. 50 c.

La guerre au Diable et à l'Enfer, par Jean de la Veuze. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 c.

Comment et pourquoi je suis devenu spirite? par J.-B. Borreau. Prix : 2 fr.

Almanach spirite pour 1865, 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

Désarroi de l'empire de Satan, par A.-L. Salgues. Prix : 1 fr.

La Pluralité des existences de l'âme, par André Pezzani. 1 fort vol. Prix : 3 fr. 50 c.

Entretiens familiers sur le spiritisme, par Mme Émilie Collignon. Brochure in-8o. Prix : 2 fr.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

La Revue spirite. Paris; directeur-gérant, Allan Kardec; 1 fois par mois. — France et Algérie, 10 fr. par an.

La Vérité. Lyon; directeur-gérant, E. Edoux; hebdomadaire. — Lyon, 7 fr. par an; départements et Algérie, 9 fr.

L'Avenir. Paris; directeur-gérant, Alis d'Ambel; hebdomadaire. — France et Algérie, 9 fr. par an.

L'Echo d'outre-tombe. Marseille; directeur-gérant, P. Gillet; hebdomadaire. — France et Algérie, 10 fr. par an.

Bordeaux, imprimerie de A. LEFRAISE, rue Sainte-Catherine, 56
(Bazar-Bordelais).